



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 janvier 2023

Nomination de M. Pierre DUBREUIL à la direction du Domaine national de Chambord

Sur proposition du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, M. Marc FESNEAU, du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, M. Christophe BECHU, et de la ministre de la Culture, Mme Rima ABDUL MALAK, et après examen par le Conseil des Ministres ce 4 janvier 2023, le Président de la République a nommé M. Pierre DUBREUIL directeur général, commissaire du Domaine national de Chambord.

M. Pierre DUBREUIL est le directeur général de l'Office français de la biodiversité depuis sa création en 2020. Son parcours professionnel au sein d'établissements publics : 3 ans comme directeur général de l'Institut national des recherches archéologiques préventives, près de 20 ans à différents postes de direction au Museum national d'histoire naturelle, 3 ans comme directeur général de l'Office français de la biodiversité qui dépendent notamment des ministères chargés de la Culture, de la Transition écologique et de l'Agriculture, lui permet d'appréhender la totalité des enjeux du domaine de Chambord, dont il est administrateur depuis 2020.

A la direction générale du Domaine national de Chambord, M. Pierre DUBREUIL entend mettre l'accent sur les actions en direction du jeune public, développer des résidences d'artistes et l'innovation numérique, tout en veillant à faire de Chambord un domaine d'« excellence écologique ». Il poursuivra également les actions de développement déjà entreprises.

M. Pierre DUBREUIL prendra ses fonctions le 19 janvier prochain.

Il succèdera à M. Jean d'HAUSSONVILLE, qui a dirigé le domaine national de Chambord depuis janvier 2010. Les trois ministres saluent l'action menée par M. Jean d'HAUSSONVILLE qui a su donner un nouveau souffle au Domaine, fédérer de nombreux partenaires, locaux comme internationaux, revitaliser la programmation culturelle et mener une politique volontariste de médiation et de transmission. Sa stratégie de développement de Chambord a fait du domaine bien plus qu'un château, un site touristique d'envergure, un projet agricole et forestier pionnier pour la sauvegarde de la biodiversité. La fréquentation du domaine a fortement progressé depuis 2010, passant de 730.000 visiteurs à 1.131.000 visiteurs en 2019, avant la crise sanitaire.

Le Domaine national de Chambord est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la triple tutelle des ministères chargés de la Culture, de l'Agriculture et de l'Écologie. Il comprend le château, l'ensemble des parcs, jardins, bâtiments et dépendances ainsi que l'ensemble du village de Chambord, sa forêt et le mur d'enceinte du domaine. Le domaine forestier s'étend sur 5 400 ha. Le domaine est classé en totalité au titre des monuments historiques ainsi qu'au titre des sites. Il est un domaine national au sens du code du patrimoine, et figure sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le village de Chambord, inclus dans le périmètre du domaine national, est la seule commune de France, appartenant en totalité à l'État, dont les bâtiments sont tous classés au titre des monuments historiques et loués par le domaine à la commune, aux commerçants et aux habitants.

Édifié à partir de 1519 à la demande de François Ier, le château de Chambord est un emblème de la Renaissance française à travers l'Europe et le monde. Le domaine reçoit environ 1 million de visiteurs par an.

Par un arrêté interministériel du 8 février 2019, le domaine national de Chambord s'est vu confier le grand parc de chasse du domaine de Rambouillet (78), clos de murs, qui s'étend sur 850 ha, et en assure depuis l'entretien et l'exploitation.

Contact presse
Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté
alimentaire

Service de presse
Tél : 01 49 55 60 11
Mél : ministere.presse@agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr/

Contact presse
Ministère de la Transition
écologique et de la Cohésion des
territoires

Bureau des relations presse
Tél : 01 40 81 84 47
Mél : presse@ecologie.gouv.fr
www.ecologie.gouv.fr/

Contact presse
Ministère de la
Culture

Délégation à l'information et à la
communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr